



ARHISTEL

## **“ LES ECHOS DU MUSEE ”**

**JOURNAL INTERNE N° 4**

**Jun 2002**

de l'Association **AR**chives et **HIS**toire des **TEL**écommunications  
en Poitou-Charentes

Le but de cette information est de faire le point sur les difficultés que rencontrent les associations et plus particulièrement ARHISTEL, France Télécom lui ayant demandé de libérer les locaux qu'elle met à sa disposition au 63, avenue de Nantes à Poitiers.

Les représentants d'ARHISTEL doivent être reçus par le service social de la DR le 26 juin prochain. Lors de cette rencontre seront évoquées les solutions possibles à ce problème majeur. En effet, après avoir bénéficié d'un hangar à côté du CDA, nous avons été relogés au sous-sol de " Zorbibe ". Nous y disposons, d'une salle de rangement, d'un bureau et d'une partie du couloir d'accès aux différentes pièces pour entreposer notre véhicule " 4L des lignes ". Nous bénéficions également de l'utilisation des locaux communs (salle de réunions et sanitaires).

Dans un souci de rationalité, nous souhaitons, à l'occasion de ce nouveau changement de local, regrouper nos collections, dispersées actuellement, avenue de Nantes, boulevard du Grand Cerf, voire chez certains de nos adhérents.

Notre désir serait de posséder des locaux d'une superficie au moins équivalente à celle que nous possédons, avec une hauteur de plafond correcte (c'est-à-dire mieux qu'à Zorbibe, où une armoire tient juste debout et certains éléments sont maintenus couchés).

Sans tenir compte du récolement de nouveaux matériels, nous avons calculé que 150 m<sup>2</sup> d'entrepôt et un bureau permettraient d'effectuer les travaux administratifs et de ranger les documents relatifs à l'association.

Nous aimerions aussi nous équiper d'un établi qui servirait à la remise en état d'objets de la collection.

Pourquoi ne pas rêver aussi d'un local d'exposition !

Notre première attente serait d'être relogés dans des locaux de France Télécom, sachant toutefois que cette éventualité semble être dogmatiquement bannie par la DR.

Si cette solution est écartée, notre relogement doit impliquer un engagement fort de France Télécom.

Mis à part les cotisations de ses adhérents, notre association n'ayant aucune ressource propre autre que l'aide financière apportée par France Télécom, une location ne peut pas être envisagée sans sa caution.

Une location induit des frais supplémentaires que nous ne supportons pas actuellement : eau et sanitaires, électricité et chauffage, impôts locaux...

Nous devons aussi réfléchir aux déménagements ; nous possédons des matériels, fragiles (vitrines en verre), lourds (vitrines d'exposition), très lourds (baies de commutateur), encombrants (cabines téléphoniques), et difficile à déplacer (voiture).

Comme il nous a été demandé, nous avons commencé à rechercher une solution de remplacement. Une location semble envisageable mais chère.

Renseignements pris auprès de nos " associations sœurs " affiliées à la FNARH, nous avons décidé d'étudier divers partenariats, avec l'armée (comme Armorhistel), avec des musées et des collectivités locales. Nous n'avons rien de positif pour le moment.

Ce problème perturbe nos activités habituelles et nous sommes très inquiets au sujet, - du classement de nos matériels, - de l'amélioration de notre exposition dans les vitrines de la DR et de sa promotion auprès des agents de FT, - de la préparation de la Journée des Associations à Poitiers à laquelle nous nous sommes engagés à participer. Aujourd'hui, notre problème principal est la survie d'ARHISTEL.

Afin qu'ARHISTEL survive, il nous semble souhaitable que nos collègues manifestent leur intérêt pour la conservation du patrimoine historique de France Télécom et de ce qui lui a précédé.

Nous demandons donc à ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2002, ainsi qu'à ceux qui sont vivement intéressés par notre action, de bien vouloir se manifester le plus rapidement possible.

**Bien sûr, n'hésitez surtout pas à faire connaître et recommander ARHISTEL auprès de vos amis, vos connaissances, votre famille. Remplissez et faites remplir le bulletin ci-dessous :**

*A l'avance nous vous remercions.  
A bientôt.*



**BULLETIN D'ADHÉSION**

Je soussigné, (NOM, Prénom) : .....

adresse : .....

PROFESSION : .....

	<i>Actif</i>	<i>CFC</i>	<i>Retraité</i>
<b>France Télécom :</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La Poste :</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Extérieur aux PTT :</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

 : .....

souhaite adhérer pour l'année 2002 à l'association ARHISTEL (association loi 1901) pour :

- participer d'une manière active à la marche de cette association
- apporter un soutien financier à cette association.

*(rayer les mentions inutiles).*

Je verse par chèque à l'ordre de ARHISTEL, le montant de ma cotisation 2002 : **5 Euros.**

Signature :

**A remettre à : ARHISTEL, 30, rue Salvador Allende, 86030 - POITIERS Cedex.**